

Pascal Holenweg, 11 ch. du 23-Août, 1205 Genève  
Maria Pérez, 78 ch. des Sports, 1203 Genève

Genève, le 27 février 2019

M. Eric Bertinat  
Président du Conseil Municipal  
de la Ville de Genève

**Concerne** : pétition au Conseil Municipal  
« Celles et ceux qui nettoient pour la Ville  
doivent être employés par la Ville »

Remis en mains propre

Monsieur le président,

Nous vous remettons en annexe la pétition au Conseil Municipal « Celles et ceux  
qui nettoient pour la Ville doivent être employés par la Ville »

Avec nos plus cordiales salutations,

Pascal Holenweg



Maria Pérez



Annexe : mentionnée

## Pétition au Conseil Municipal de la Ville de Genève :



# Celles et ceux qui nettoient pour la Ville doivent être employés par la Ville

Depuis le 18 février, les nettoyeurs salariés de l'entreprise ONET sont en grève pour la défense de leurs droits.

A l'instar de l'Etat, la Ville de Genève externalise les tâches de nettoyage de ses bâtiments, locaux et installations depuis longtemps. ONET est l'une des entreprises bénéficiaires de cette externalisation sans justification pertinente. Ces privatisations du nettoyage de bâtiments publics, qui ont connu un développement sans précédent ces dernières années, entraînent un dumping social et salarial aussi inévitable qu'inacceptable pour les travailleuses et les travailleurs occupé-e-s à ces tâches déjà pénibles et peu rémunérées.

Pour emporter ces marchés publics, les entreprises se livrent à une concurrence féroce sur le dos du personnel, baissant le coût de la prestation à chaque remise aux concours des mandats par les autorités adjudicatrices. Pour empêcher leur marge dans un secteur très agressif, elles diminuent soit le nombre d'heures de travail des employé-e-s, soit leurs salaires, soit leurs droits sociaux. Ce genre de situations scandaleuses se multiplie et les travailleurs d'ONET SA occupés au nettoyage des WC publics de la Ville de Genève nous le rappellent depuis le lundi 18 février, date à laquelle ils se sont mis en grève pour obtenir des conditions de travail décentes. En effet ils subissent une sorte de triple voire quadruple peine : Diminution drastique de leurs heures de travail salarié, passant successivement de 43 heures hebdomadaires, à 40 heures puis pour certains à 32 heures, travail généralisé du dimanche, baisse de leurs salaires, flexibilisation totale de leur temps de travail et précarisation extrême de leurs conditions de vie, baisse également de leur prévoyance professionnelle, non-respect de la Loi sur le travail, violation de la convention collective de travail du nettoyage...

Pour les travailleurs concernés et pour les syndicats actifs dans le secteur, la seule solution pour mettre un coup de frein à la précarité des nettoyeuses et nettoyeurs sur les marchés publics passe par la ré-internalisation du personnel au sein de l'Etat et de la Ville de Genève, employeurs aimant à se dire exemplaires. Ces femmes et ces hommes employés de sociétés privées, travaillent en effet pour des collectivités publiques sans que ces collectivités assument leurs responsabilités d'employeurs et garantissent les droits de celles et ceux qui travaillent pour elles..

Nous demandons donc au Conseil Municipal de la Ville de Genève d'internaliser dans son service public les tâches de nettoyage des bâtiments, locaux et installations de la Ville, et d'intégrer dans sa fonction publiques les femmes et les hommes qui assument ces tâches.